

ÉCOLE
NORMALE
SUPÉRIEURE
DE LYON

2023

*Compte
financier
2023
Annexe*



SOMMAIRE

Introduction.....	2
Faits caractéristiques de l'exercice	2
Les principes, règles et méthodes comptables	3
Notes relatives aux postes du bilan.....	6
Notes relatives aux postes du compte de résultat	13
Autres informations, agrégats financiers.....	17

ANNEXE

Introduction_ Présentation de l'organisme

Héritière des Écoles normales supérieures de Saint-Cloud et Fontenay, L'École normale supérieure de Lyon est un établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel (EPSCP), né de la création à Gerland en 1987 de l'ENS Sciences, puis en 2000 de l'ENS Lettres et sciences humaines. Ces deux établissements ont fusionné fin 2009 en un établissement unique, l'ENS de Lyon, disposant depuis janvier 2010 des responsabilités et compétences élargies. Au 1er janvier 2011, l'Institut national de recherche pédagogique (INRP), à l'exception du Musée national de l'Éducation, a rejoint l'École sous la forme d'un institut interne, l'Institut français de l'éducation (IFÉ).

Les statuts de l'établissement ont été fixés par le décret n° 2012-715 du 7 mai 2012 fixant les règles d'organisation et de fonctionnement de l'Ecole normale supérieure de Lyon.

L'organisation comptable et financière est régie par ces textes ainsi que par le décret du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique.

La structure comptable est composée d'un seul budget principal, sans service à comptabilité distincte, puisque le SACD de la bibliothèque Diderot de Lyon a été supprimé par délibération du conseil d'administration le 7 juillet 2022 à compter du 31/12/2022.

1. Faits caractéristiques de l'exercice

L'exercice 2023 s'inscrit dans le prolongement de celui 2022, toujours marqué par un fort contexte inflationniste. Les faits les plus marquants sont les suivants :

- Un deuxième résultat comptable négatif consécutif ;
- Une variation négative du fonds de roulement notable ;
- La remise en état et l'amélioration de l'amphithéâtre Mérieux du site Monod, suite à son incendie fin 2022 ;
- De nombreuses mesures salariales, entraînant une augmentation sensible des dépenses de l'école, et donc de son exécution budgétaire et comptable.

2. Les principes, règles et méthodes comptables

2. 1. Principes et méthodes d'évaluation

Les comptes annuels sont établis dans le respect du décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 modifié relatif à la gestion budgétaire et comptable publique (GBCP) et selon les principes du recueil des normes comptables des établissements publics (RNCEP) déclinés dans l'instruction comptable commune.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation ;
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- indépendance des exercices ;
- application des règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels ;
- évaluation des éléments inscrits en comptabilité selon la méthode des coûts historiques.

2. 1. 1. Immobilisations

- Les immobilisations incorporelles

Elles sont dans la pratique essentiellement composées de brevets, licences et de logiciels acquis, qui sont inscrits à leurs coûts d'acquisition en comptabilité. Les immobilisations incorporelles d'une valeur unitaire inférieure à 800 euros HT sont comptabilisées en charges.

- Les immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées :

- à leur coût d'acquisition pour les biens acquis à titre onéreux (y compris les frais accessoires),
- à leur coût de production pour les biens produits par l'établissement,
- à leur valeur vénale, après estimation, pour les biens acquis à titre gratuit ou reçus en dotation ou en affectation.

Les acquisitions dont la valeur unitaire est inférieure à 800 euros HT sont comptabilisées en charges.

2. 1. 2. Amortissement des immobilisations

Le 7 juillet 2015, le conseil d'administration a approuvé l'introduction d'une nouvelle durée d'amortissement, reprise ci-après.

Catégorie des biens à amortir	Durée D'amortissement (en années)		
	Fourchette indiquée dans instruction M9-3	Bien acquis avant le 1er janvier 2016 : maintien de la durée d'amortissement	Bien acquis à compter du 1er janv 2016 : nouvelle durée d'amortissement
Agencements et aménagements de terrains	10 à 20	10	20
Installations générales, agencements , aménagements et constructions	20 à 40	20	20 à 40
Bâtiment	25 à 50	50	25 à 50
Matériel scientifique acquis hors contrat de recherche	5 à 10	7	10
Matériel scientifique acquis sur contrat de recherche	5 à 10	5	3 à 7
Matériel d'enseignement	5 à 10	7	10
Outils	5 à 10	7	10
Agencements et aménagements du matériel et outillage	5 à 10	7	10
Matériel de transport	5 à 10	7	10
Matériel de bureau	5 à 10	7	10
Matériel informatique	5 à 10	3	3 à 7
Matériel divers	5 à 10	7	10

Parallèlement, les durées d'amortissement ont été maintenues ainsi qu'il suit pour les biens ci-dessous.

Catégorie des biens à amortir	Durée D'amortissement (en années)		
	Fourchette indiquée dans instruction M9-3	Bien acquis avant le 1er janvier 2016 : maintien de la durée d'amortissement	Bien acquis à compter du 1er janv 2016 : nouvelle durée d'amortissement
Logiciel	1 à 3	3	3
brevet, licence	5	5	5
Installation technique complexe	5 à 10	10	10
Collection de documentation	5 à 10	10	10
Collection littéraire , scientifique et artistique	5 à 10	10	10
Installation générale, agencement, aménagement divers	10	10	10
Mobilier	10	10	10

2. 1. 3. Stocks

Les stocks sont valorisés à leur coût d'acquisition.

Une provision pour dépréciation est appliquée en fonction de la durée de stockage des éléments en stock à la clôture de l'exercice :

Plus de 4 ans : 100 %

4 ans d'ancienneté : 80%

3 ans d'ancienneté : 60%

2 ans d'ancienneté : 30%

2. 1. 4. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

2. 1. 5. Financements d'actifs

Les financements d'actifs sont composés d'une part de contrepartie en capitaux propres des biens mis à disposition de l'établissement par l'Etat et d'autre part des subventions destinées à financer des opérations d'investissement qui sont enregistrées au moment de leur notification dans les capitaux propres. Depuis 2013, ces financements sont repris en produits d'exploitation dans le compte 7813, au même rythme que l'amortissement des immobilisations financées.

2. 1. 6. Provisions pour risques et charges

Une provision est comptabilisée pour les risques et charges nettement précisés quant à leur objet et dont l'échéance ou le montant ne peuvent être fixés de façon précise dès lors que cumulative-ment :

- l'établissement a une obligation à l'égard d'un tiers,
- il est probable ou certain que cette obligation provoquera une sortie de ressources au bénéfice du tiers sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci,
- l'estimation de l'obligation est suffisamment fiable.

2. 1. 7. Rattachement des charges et des produits à l'exercice

Les heures complémentaires réalisées sont comptabilisées sur l'exercice de leur engagement. Les droits à congés, qui représentent une dette envers le personnel, sont évalués en fin d'exercice, et donnent lieu à la comptabilisation d'une charge à payer pour le seul personnel non enseignant.

2. 2. Comparabilité des comptes

L'exercice est comparable aux précédents, aucun changement de méthode n'étant intervenu.

2. 2. 1. Changements de méthodes comptables ayant eu lieu sur l'exercice

Aucun changement de méthode comptable n'est à signaler cette année.

3. Notes relatives aux postes du bilan

3. 1. L'actif immobilisé

L'exercice 2023 se traduit par un fort investissement malgré l'absence d'opération spécifique notable, comme en 2022 où l'on avait la livraison du bâtiment M8 par exemple. L'enveloppe des dépenses d'investissement se situe ainsi au-dessus de la moyenne des six derniers exercices, avec 9 millions d'euros investis par l'Ecole.

Cette année, on peut noter quelques travaux au compte 213 dont certains ont par ailleurs été rendus indispensables du fait des circonstances. C'est ainsi le cas des travaux réalisés sur l'amphithéâtre Mérieux du site Monod suite à l'incendie subi fin 2022.

On peut noter aussi les travaux ayant permis de mettre en place les salles de cours pour accueillir les premiers élèves des CPES sur l'ENS de Lyon suite à leur première année au lycée du parc.

Concernant les laboratoires, on note au compte 215 des acquisitions d'équipements et des installations nouvelles : on peut mentionner des serveurs informatiques et baies de stockage pour le PSMN, des stérilisateurs, un dispositif de cathodoluminescence optique pour plus de 60 k€, une plateforme d'orchestration quantique pour le laboratoire de physique pour 85 k€, ou encore un spectromètre pour le laboratoire de chimie pour 141 k€ par exemple.

Le tableau page suivante retrace la variation de l'actif immobilisé de 2022 à 2023.

Tableau des immobilisations

Rubriques et postes	Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations				Diminutions		Valeur brute à la fin de l'exercice
		Par virement de poste à poste	Acquisitions / Mises à disposition / Transferts	Par virement de poste à poste	Cessions / Mises au rebut/Annulations			
20 Immobilisations incorporelles	853 129,06	0,00	146 204,35	0,00	15 049,13	964 284,28		
201 Frais d'établissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
203 Frais de recherche et développement	0,00	0,00	88 079,59	0,00	0,00	88 079,59		
205 Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques, procédés, logiciels	853 129,06	0,00	58 124,76	0,00	15 049,13	896 204,69		
206 Droit au bail	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
207 Fonds commercial	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
208 Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
21 Immobilisations corporelles	283 405 347,84	655 034,50	7 898 770,86	0,00	2 165 846,52	289 793 306,68		
211 Terrains	25 509 066,34	0,00	0,00	0,00	0,00	25 509 066,34		
213 Constructions	206 838 227,68	655 034,50	1 922 894,87	0,00	877 204,62	208 538 952,43		
215 Installations techniques, matériels, et outillage	32 045 995,00	0,00	4 361 401,67	0,00	433 170,39	35 974 226,28		
216 Collections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
217 Biens historiques et culturels (dont dépenses ultérieures)	31 071,40	0,00	0,00	0,00	0,00	31 071,40		
218 Autres immobilisations corporelles	18 980 987,42	0,00	1 614 474,32	0,00	855 471,51	19 739 990,23		
22 Immobilisations mises en concession	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
23 Immobilisations corporelles en cours	382 185,52	0,00	1 146 174,78	655 034,50	0,00	873 325,80		
24 Immobilisations grevées de droits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
25 Immobilisations corporelles (Biens vivants)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
26 Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
Titres de participation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
Parts dans des entreprises liées et créances sur des entreprises liées (filiale)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
Autres formes de participation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
Créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
Créances rattachées à des sociétés en participation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
Versement à effectuer sur titres de participation non libérés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	9 157,50	0,00	0,00	0,00		
Titres immobilisés autres que les titres immobilisés de l'activité de portefeuille (droit de créance)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
Titres immobilisés (droit de créance)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
Prêts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
Dépôts et cautionnements versés	0,00	0,00	9 157,50	0,00	0,00	9 157,50		
Autres créances immobilisées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
TOTAUX	284 640 662,42	655 034,50	9 200 307,49	655 034,50	2 180 895,65	291 660 074,26		

3.2. Les amortissements

Le tableau des amortissements ci-dessous constitue la situation à fin d'exercice.

La valeur nette comptable des éléments d'actif s'élève ainsi à près de 200 M€.

Tableau des amortissements	Rubriques et postes	Cumulés au début de l'exercice	Augmentations (dotations de l'exercice)	Diminutions (amortissements afférents aux éléments de l'actif sortis)	Cumulés à la fin de l'exercice
	Immobilisations incorporelles		766 891,39	31 974,02	15 049,13
Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	766 891,39	31 974,02	15 049,13	783 816,28	
Droit au bail	0,00	0,00	0,00	0,00	
Immobilisations corporelles		85 120 832,91	9 175 190,58	2 165 846,52	92 130 176,97
Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	
Constructions	48 982 756,84	5 642 493,73	877 204,62	53 748 045,95	
Installations techniques, matériels, et outillage	23 515 108,19	1 690 239,31	433 170,39	24 772 177,11	
Collections	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses ultérieures sur biens historiques et culturels	0,00	0,00	0,00	0,00	
Autres immobilisations corporelles	12 622 967,88	1 842 457,54	855 471,51	13 609 953,91	
Immobilisations mises en concession	0,00	0,00	0,00	0,00	
Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	
Immobilisations grevées de droits	0,00	0,00	0,00	0,00	
Immobilisations corporelles (Biens vivants)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00	
Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	
TOTAUX	85 887 724,30	9 207 164,60	2 180 895,65	92 913 993,25	

3. 3. Les créances

Le montant des créances fin 2023 est nettement supérieur à celui constaté fin 2022 mais il n'appelle pas d'inquiétude pour autant. C'est aussi la traduction de la comptabilisation des avances en recette en compte de tiers, le rattachement à l'exercice devant dès lors se réaliser par un produit à recevoir. Cette augmentation ne résulte donc pas de restes à recouvrer sur des titres de recette déjà émis mais de rattachement de recettes à l'exercice au titre des produits et des financements à recevoir essentiellement (+ 8,3 M€ aux comptes 44871 et 44877).

Les créances clients classiques sont toutefois en augmentation réelle fin 2023, passant de 471 k€ à 592 k€, mais 25 k€ seulement constituent des créances de plus de six mois, toutes les autres étant très récentes.

Les créances restant dues au titre des ruptures d'engagement décennal sont en diminution au compte 463, la situation à fin 2023 laissant apparaître une nouvelle fois peu de contentieux en recouvrement mais essentiellement des échéanciers en cours et des dossiers à revoir dans leur fondement (cf provisions).

	Rubriques et postes	Montant	Degré de liquidité de l'actif	
			Échéance à 1 an au plus	Échéance à plus d'1 an
Tableau des créances	Créances de l'actif immobilisé	0,00	0,00	0,00
	- Créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00
	- Prêts	0,00	0,00	0,00
	- Autres créances immobilisées	0,00	0,00	0,00
	Créances de l'actif circulant	30 139 731,34	30 139 731,34	0,00
	- Créances sur des entités publiques (Etat, autres entités publiques) des organismes internationaux et la Commission européenne	25 628 205,71	25 628 205,71	0,00
	- Créances clients et comptes rattachés	592 780,35	592 780,35	0,00
	- Créances sur les redevables (produits de la fiscalité affectée)	0,00	0,00	0,00
	- Avances et acomptes versés sur commandes	80 761,76	80 761,76	0,00
	- Créances correspondant à des opérations pour comptes de tiers (dispositifs d'intervention)	0,00	0,00	0,00
	- Créances sur les autres débiteurs	3 757 059,40	3 757 059,40	0,00
	- Charges constatées d'avance (dont primes de remboursement des emprunts)	80 924,12	80 924,12	0,00
	TOTAUX	30 139 731,34	30 139 731,34	0,00

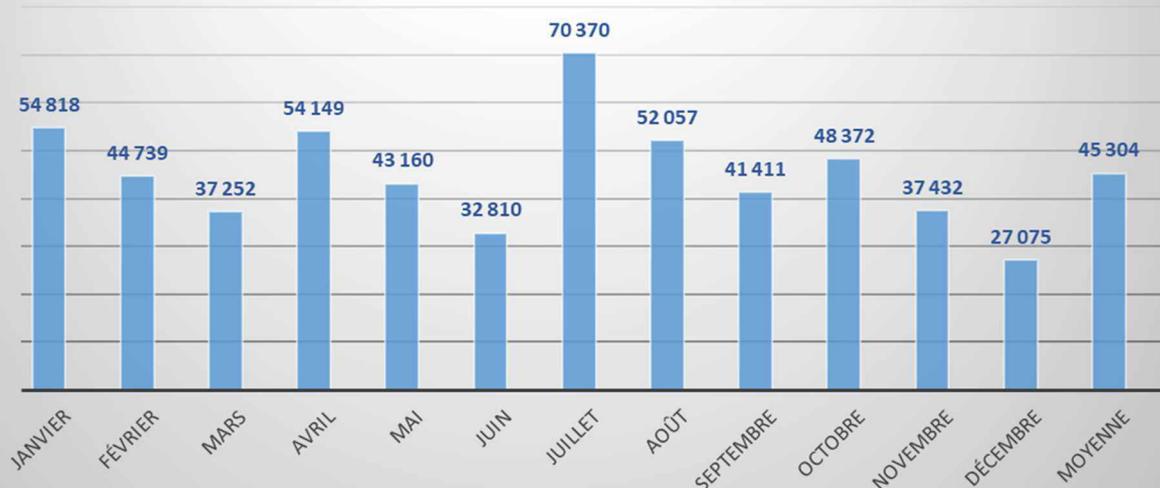
3. 4. Les disponibilités

Sans surprise, à la fois du fait du niveau des restes à payer fin 2022 et du déficit attendu au compte de résultat, la trésorerie de l'école recule fortement pour s'établir fin 2023 à 27 075 k€.

Cela ne constitue pas pour autant un réel motif d'inquiétude puisque la trésorerie avait fortement augmenté ces dernières années, des avances de trésorerie relatives aux CDSN n'ayant pas fait l'objet de reversement notamment. Par ailleurs, le graphique page 17 démontre que ce niveau de trésorerie était à peu près celui connu entre 2017 et 2020, sans que cela ne génère de difficultés pour faire face aux charges courantes. On voit d'ailleurs sur ce même graphique que le besoin en fonds de roulement de l'école a toujours été négatif, les versements de dotation notamment précédant la réalisation des dépenses.

Pour autant, cette évolution ne saurait se reproduire sans conséquences et c'est donc l'évolution constatée en 2024 qui devra retenir l'attention.

Situation de trésorerie en fin de mois (en K€)



3.5. Financements reçus

Les capitaux propres se composent des réserves, reports à nouveau et résultats dont la variation s'établit comme ci-dessous ainsi que des financements d'actif dont la situation est retracée dans le tableau page suivante.

Capitaux propres (hors financements des comptes 10 et 13)	Rubriques et postes	Cumulés au début de l'exercice	Augmentations réserves et report (affectation résultat)	Diminutions réserves et report (affectation résultat)	Cumulés à la fin de l'exercice
	Réserves facultatives	26 785 093,92	0,00	0,00	26 785 093,92
	Réserves facultatives	26 785 093,92	0,00	0,00	26 785 093,92
	Report à nouveau	12 061 903,75	-813 474,81	0,00	11 248 428,94
	Report créditeur	12 061 903,75	-813 474,81	0,00	11 248 428,94
	Report débiteur	0,00	0,00	0,00	0,00
	Résultat	-813 474,81	-4 257 289,39	-813 474,81	-4 257 289,39
	TOTAUX	38 033 522,86	-5 070 764,20	-813 474,81	33 776 233,47

Tableau des financements de l'actif											
Financements	Cumul au début de l'exercice FEA	Augmentations Financements reçus ou attendus intégrations ...	Diminutions Sorties, écoulements, réimputations...	Cumul en fin d'exercice FEA	Reprises sur financements	Cumul au début de l'exercice Reprises FEA	Augmentations Reprises suite à l'amortissement/ l'actif financé/ sorties...	Diminutions Sorties/ réimputations...	Cumul en fin d'exercice Diminutions FEA	Situation nette Début 2022	Situation nette Fin 2023
FINANCEMENTS DE L'ACTIF PAR L'ÉTAT	196 973 997,96	2 800 788,76	1 374 786,10	198 405 000,52	REPRISES DES CONTRAITS ET FINANCEMENTS DE L'ACTIF PAR L'ÉTAT	38 636 669,71	4 654 469,33	485 257,59	42 865 881,45	158 282 328,15	155 539 119,07
- Financements non rattachés à un actif	0,00	0,00	0,00	0,00	- Financements non rattachés à un actif	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Financements rattachés à un actif	196 973 997,96	2 800 788,76	1 374 786,10	198 405 000,52	- Financements rattachés à un actif	38 636 669,71	4 654 469,33	485 257,59	42 865 881,45	158 282 328,15	155 539 119,07
- Contingente et financement des actifs mis à disposition des établissements	144 873 112,73	0,00	0,00	144 873 112,73	- Contingente et financement des actifs mis à disposition des établissements	21 358 458,39	2 740 941,98	0,00	24 099 399,37	123 514 656,34	120 773 714,36
- Contingente et financement des actifs remis en pleine propriété	0,00	0,00	0,00	0,00	- Contingente et financement des actifs remis en pleine propriété	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Financement des autres actifs :	0,00	0,00	0,00	0,00	- Financement des autres actifs :	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Etat	14 891 204,68	0,00	16 604,35	14 874 600,33	- Etat	11 146 156,81	114 247,24	15 363,34	11 245 050,71	3 745 047,87	3 629 549,62
- Agence nationale de la recherche (ANR) - I/A	37 214 680,45	2 800 788,76	1 359 181,75	38 657 287,46	- Agence nationale de la recherche (ANR) - I/A	6 192 056,51	1 799 280,11	469 904,25	7 521 432,37	31 022 623,94	31 135 855,09
FINANCEMENTS DE L'ACTIF PAR DES TIERS AUTRES QUE L'ÉTAT	38 809 781,42	2 821 298,88	1 277 764,18	40 353 316,12	REPRISES FINANCEMENTS DE L'ACTIF PAR DES TIERS AUTRES QUE L'ÉTAT	16 662 115,89	1 017 058,80	52 046,96	17 627 127,73	22 147 665,53	22 726 188,39
- Financements non rattachés à un actif	118 803,78	0,00	0,00	118 803,78	- Financements non rattachés à un actif	0,00	0,00	0,00	0,00	118 803,78	118 803,78
- Régions	118 803,78	0,00	0,00	118 803,78	- Régions	0,00	0,00	0,00	0,00	118 803,78	118 803,78
- Départements	0,00	0,00	0,00	0,00	- Départements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Communes et groupements de communes	0,00	0,00	0,00	0,00	- Communes et groupements de communes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Autres entités publiques dont établissements publics	0,00	0,00	0,00	0,00	- Autres entités publiques dont établissements publics	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Union Européenne	0,00	0,00	0,00	0,00	- Union Européenne	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Autres organismes	0,00	0,00	0,00	0,00	- Autres organismes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	- Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financements rattachés à un actif	38 690 977,64	2 821 298,88	1 277 764,18	40 234 512,34	Reprises - Financements rattachés à un actif	16 662 115,89	1 017 058,80	52 046,96	17 627 127,73	22 028 861,75	22 607 384,61
- Régions	9 582 075,37	62 145,54	89 533,45	9 555 687,46	- Régions	8 181 474,74	172 362,93	31 745,96	8 322 091,71	1 400 600,63	1 233 595,75
- Départements	862,84	0,00	0,00	862,84	- Départements	831,32	5,58	0,00	836,90	31,52	25,94
- Communes et groupements de communes	11 315 781,24	0,00	0,00	11 315 781,24	- Communes et groupements de communes	378 499,11	224 665,98	0,00	603 164,09	10 937 283,13	10 712 617,15
- Autres entités publiques dont établissements publics	12 295 628,14	765 346,71	289 477,66	12 792 497,19	- Autres entités publiques dont établissements publics	4 195 619,06	563 664,04	13 138,43	4 746 144,67	8 100 009,08	8 046 352,62
- Union Européenne	1 957 084,21	1 535 392,43	3 73 876,83	3 007 599,81	- Union Européenne	1 466 535,26	450,36	0,00	1 466 985,62	395 548,95	1 540 614,19
- Autres organismes	952 444,14	0,00	0,00	952 444,14	- Autres organismes	831 284,93	3 723,02	0,00	834 987,95	121 179,21	117 456,19
- Autres	1 647 265,07	458 414,20	540 876,24	1 564 803,03	- Autres	892 167,84	44 266,30	7 162,57	929 271,57	755 097,23	635 351,46
- Financements liés à des activités de recherche et développement	1 044 836,63	0,00	0,00	1 044 836,63	- Reprises sur financements liés à des activités de recherche et développement	715 724,63	7 920,59	0,00	723 645,22	329 112,00	321 191,41
TOTAL FINANCEMENTS ACTIF	235 788 779,28	5 622 087,64	2 652 550,28	238 758 316,64	TOTAL REPRISES DES FINANCEMENTS D'ACTIF	55 358 786,60	5 671 528,13	537 304,55	60 493 009,18	180 429 993,68	178 265 307,46

3. 6. Provisions

Les provisions constituées cette année au titre des litiges éventuels enregistrent une baisse logique suite à la mise en œuvre de la transaction relative aux subventions versées à l'Université de Lyon, transaction votée par le conseil d'administration en décembre 2022. La somme de 468 k€, versée à la COMUE, disparaît ainsi des provisions. Le seul autre litige comptabilisé concerne le redressement opéré par l'URSSAF dont le montant est minime et constitue une régularisation sans réelle difficulté ou inquiétude.

Il en va différemment des provisions pour dépréciation de créances, non retracées dans le tableau ci-dessous. En effet, leur niveau est en augmentation faisant apparaître à la fois une difficulté nouvelle dans l'émission des titres de recette relatifs aux ruptures d'engagement décennal et des décisions de suspension de poursuite d'un montant important. La difficulté relative aux créances d'engagement décennal tient au fait que des dossiers ont dû être traités en l'absence d'information suffisamment fiable suite à l'absence de réponse aux enquêtes de la part de certains anciens élèves. Certaines situations ne relevant pas de situation de rupture in fine, les créances pourraient être réduites ou annulées courant 2024. Cette circonstance, à laquelle s'ajoutent quelques situations personnelles fragiles, a conduit l'ordonnateur à demander la suspension de poursuites pour une dizaine de titres d'un montant total d'environ 200 k€. Le complément de provision constitue l'approche prudentielle habituelle pour les titres faisant l'objet d'échéanciers. Au total, l'impact sur le résultat des nouvelles provisions au titre des dépréciations de créances s'élève à 107 346,39 euros.

Tableau des provisions	Rubriques et postes	Solde à l'ouverture de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice		Solde à la clôture de l'exercice
				Provision utilisée	Provision non utilisée	
	Provisions réglementées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Provisions pour risques	573 502,46	1 280,24	468 000,00	64 967,12	41 815,58
	Provisions pour litiges	573 502,46	1 280,24	468 000,00	64 967,12	41 815,58
	Autres provisions pour risques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Provisions pour charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES PROVISIONS	573 502,46	1 280,24	468 000,00	64 967,12	41 815,58

3.7 Dettes et autres éléments au passif du bilan

Comme l'année dernière, les dettes fournisseurs semblent connaître un bond spectaculaire mais ceci ne traduit pas de véritables retards de paiement. En effet, cette augmentation ne concerne pas les paiements des fournisseurs courants, dont le solde est d'ailleurs en basse sensible, mais des opérations très spécifiques qui se limitent en grande partie à des charges à payer rattachées à l'exercice sans factures parvenues.

D'autres éléments créditeurs du passif augmentent fortement. Cette évolution s'explique essentiellement par le niveau des avances perçues sur contrats de recherche qui passe en un an de 21,5 M€ à 30 M€ au compte 44191. On note aussi une augmentation de 400 k€ des passifs sociaux dans la logique de l'augmentation des charges de personnel (cf plus loin).

Enfin, on déplore des encaissements à régulariser en fin d'année, faute d'informations reçues avant la clôture des comptes, pour plus d'1,5 M€ au 471.

Tableau des dettes	Rubriques et postes	Montant	Degré d'exigibilité du passif		
			Echéance à 1 an au plus	Echéance à plus d'1 an et 5 ans au plus	Echéance à plus de 5 ans
	Dettes financières	207 016,18	207 016,18	0,00	0,00
	- Emprunts obligataires	0,00	0,00	0,00	0,00
	- Emprunts souscrits auprès des établissements financiers	0,00	0,00	0,00	0,00
	- Dettes financières et autres emprunts	0,00	0,00	0,00	0,00
	Dettes non financières	43 178 535,57	43 178 535,57	0,00	0,00
	- Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 178 555,02	6 178 555,02	0,00	0,00
	- Dettes fiscales et sociales	3 601 220,77	3 601 220,77	0,00	0,00
	- Avances et acomptes reçus	30 057 389,99	30 057 389,99	0,00	0,00
	- Dettes correspondant à des opérations pour comptes de tiers (dispositifs d'intervention)	902 962,20	902 962,20	0,00	0,00
	- Dettes liée au prélèvement sur ressources accumulées	0,00	0,00	0,00	0,00
	- Autres dettes non financières	1 760 271,39	1 760 271,39	0,00	0,00
	- Produits constatés d'avance	678 136,20	678 136,20	0,00	0,00
	TOTAUX	43 385 551,75	43 385 551,75	0,00	0,00

4. Notes relatives aux postes du compte de résultat

Le résultat 2023 se traduit par une perte pour la deuxième année consécutive. Le déficit constaté est préoccupant puisqu'il s'élève à 4 257 289,39 euros.

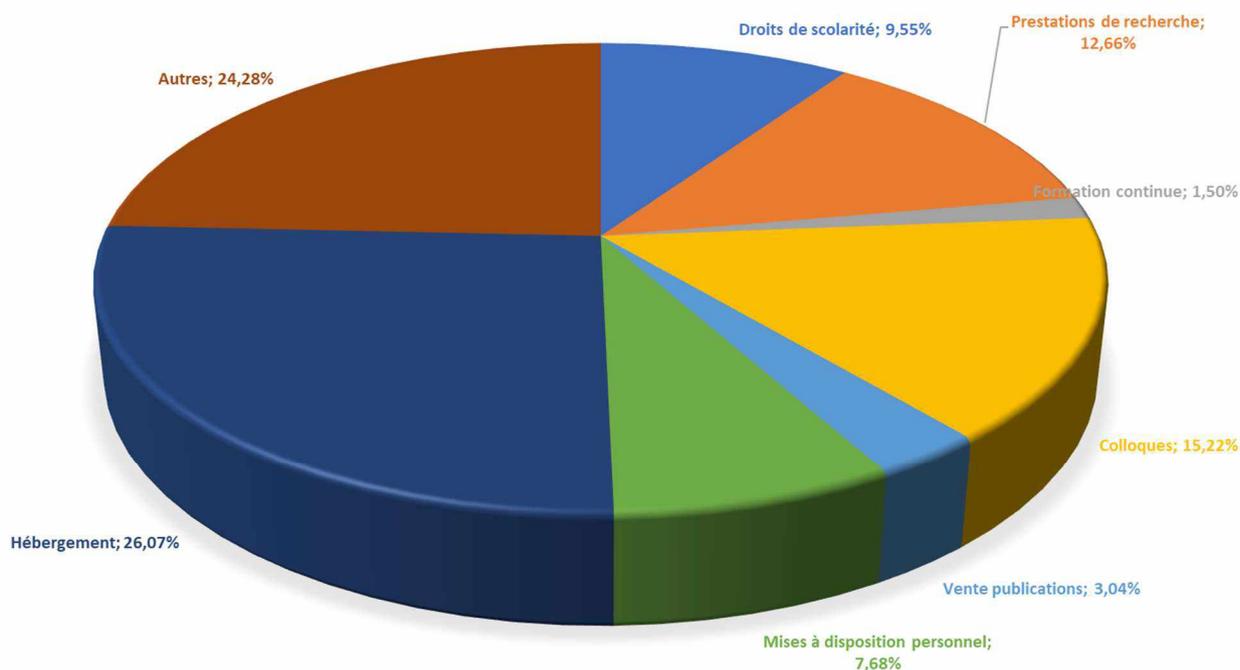
4. 1. Produits de fonctionnement

Les produits augmentent de 5,5 % en 2023 par rapport à 2022. Cela est essentiellement lié au plus fort soutien de la tutelle face à l'augmentation des charges (cf infra), mais aussi aux financements reçus pour l'activité de recherche.

En effet, si l'on constate une augmentation des **prestations de service**, celle-ci résulte essentiellement des recettes liées aux colloques dont le volume a été exceptionnel en 2023 suite à différents reports liés à la crise pandémique. Mais de nombreuses recettes issues des prestations de service reculent en 2023, les prestations de recherche se trouvant même à leur plus bas niveau depuis 2017.

	Montant en Keuros au 31/12/2023		Montant en Keuros au 31/12/2022		Evolution 2023/2022 en Keuros		Evolution 2023/2022 en %	
		%		%				
Droits de scolarité	609	9,55%	582	10,12%	27	4,64%		
Prestations de recherche	808	12,66%	851	14,80%	-43	-5,05%		
Formation continue	96	1,50%	111	1,93%	-15	-13,51%		
Colloques	971	15,22%	289	5,03%	682	235,99%		
Vente publications	194	3,04%	180	3,13%	14	7,78%		
Mises à disposition personnel	490	7,68%	527	9,17%	-37	-7,02%		
Hébergement	1 663	26,07%	1 581	27,50%	82	5,19%		
Autres	1 549	24,28%	1 628	28,32%	-79	-4,85%		
TOTAL	6 380	100,00%	5 749	100,00%	631	10,98%		

RÉPARTITION DES VENTES ET PRESTATIONS DE SERVICES EN RECETTES

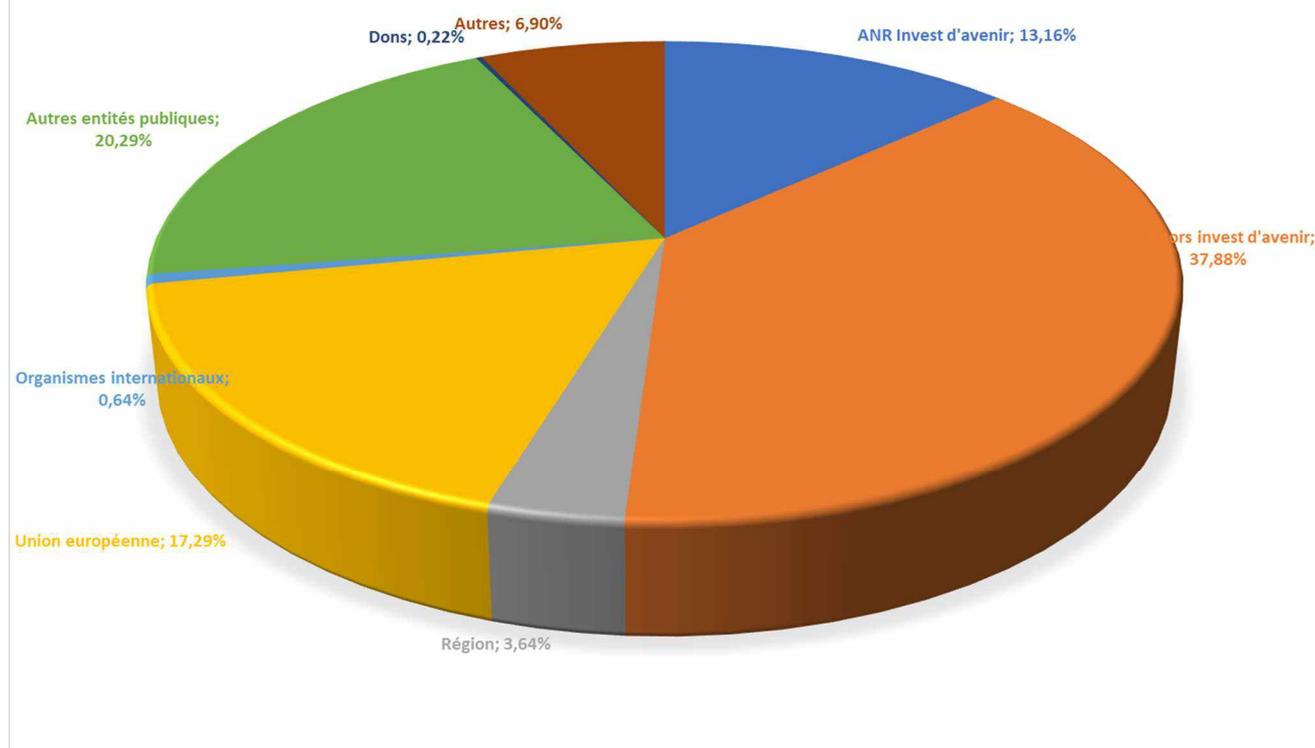


Les recettes liées à la vie étudiante sont en augmentation avec 1,6 M€ pour les hébergements et 609 k€ s'agissant des droits d'inscription.

Pour les comptes 74, au-delà de l'**augmentation de la subvention pour charge de service public** constatée (presque 129 M€, à comparer aux 123 M€ perçus en 2022 et des 120 M€ en 2021), on peut relever les évolutions suivantes concernant les **principales subventions constatées en produits 2023**. On précise ici que les subventions constatées en produits de l'exercice correspondent soit à des droits acquis sans condition d'utilisation, soit le plus souvent à des rattachements de produits au même niveau que les dépenses constatées. Au total, elles augmentent de plus de 11%.

	Montant en Keuros au 31/12/2023		Montant en Keuros au 31/12/2022		Evolution 2023/2022 en Keuros		Evolution 2023/2022 en %	
	Montant	%	Montant	%	Evolution	%	Evolution	%
ANR Invest d'avenir	1 708	13,16%	1 101	9,43%	607	55,13%		
ANR hors invest d'avenir	4 916	37,88%	3 758	32,17%	1 158	30,81%		
Région	472	3,64%	708	6,06%	-236	-33,33%		
Union européenne	2 244	17,29%	2 475	21,19%	-231	-9,33%		
Organismes internationaux	83	0,64%	233	1,99%	-150	-64,38%		
Autres entités publiques	2 633	20,29%	2 394	20,49%	239	9,98%		
Dons	28	0,22%	110	0,94%	-82	-74,55%		
Autres	895	6,90%	902	7,72%	-7	-0,78%		
TOTAL	12 979	100,00%	11 681	100,00%	1 298	11,11%		

RÉPARTITION DES PRINCIPALES SUBVENTIONS CONSTATEES EN PRODUITS 2023



4. 2. Charges de fonctionnement

Les charges de fonctionnement de l'Ecole augmentent plus fortement que les produits avec une croissance de 7,7 % environ par rapport à 2022. Cette hausse est donc très importante même si elle s'inscrit dans un contexte inflationniste évident. Une analyse plus fine permet toutefois de constater qu'elle trouve sa source principale dans l'augmentation de l'électricité d'une part et des charges de personnel d'autre part.

Comme en 2022 et en 2021, elle est particulièrement marquée sur **les achats courants (60)** qui augmentent cette année de 13%, avec une forte augmentation des fluides notamment du fait de la crise énergétique. **Les dépenses d'électricité explosent ainsi à plus de 5 M€** alors qu'elle n'atteignaient « que » 3 M€ en 2022 et qu'elles s'établissaient historiquement autour de 2 M€ entre 2017 et 2021.

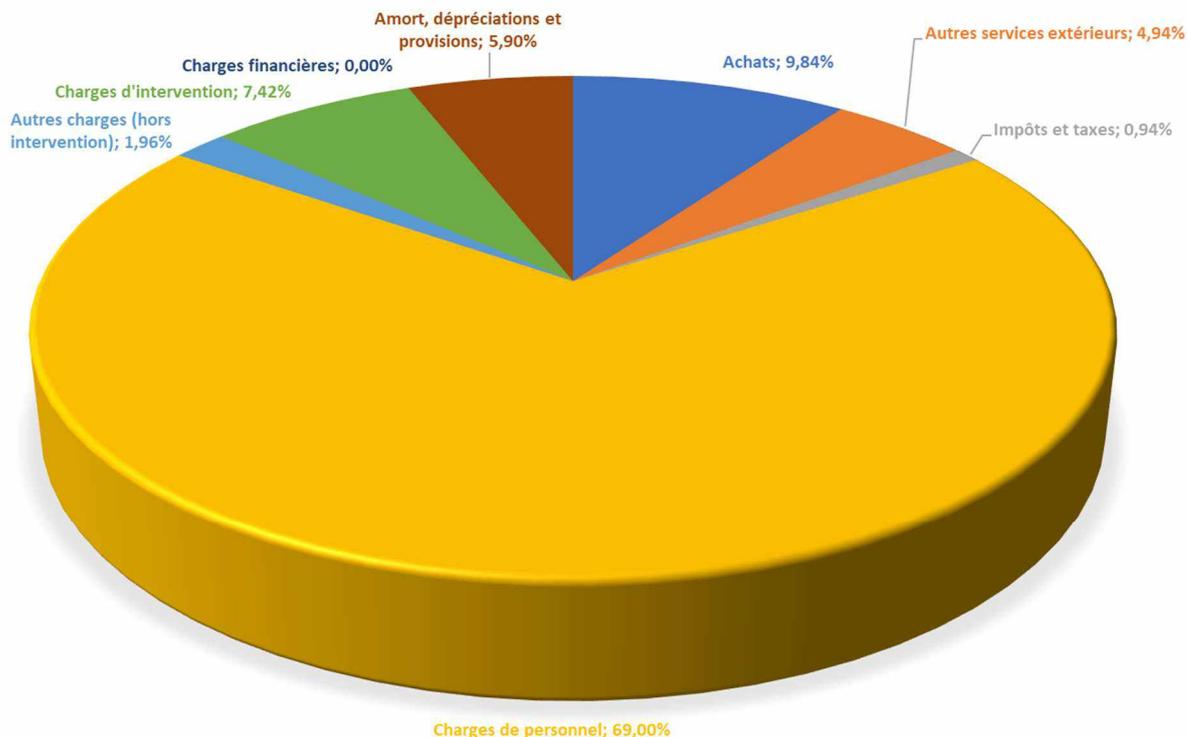
A contrario, et c'est à relever dans la politique de développement durable de l'Ecole, les dépenses relatives aux autres fluides ne progressent pas ou que peu.

Les autres achats (61) ainsi que **les prestations extérieures (62)** enregistrent également une augmentation par rapport à 2022. Ces évolutions trouvent parfois leur source dans la tension inflationniste et parfois dans l'activité de l'Ecole. Ainsi, comme en recettes mais avec un niveau supérieur, les dépenses relatives aux colloques enregistrent un niveau inédit avec plus de 1,2 M€.

Les charges de personnel sont elles aussi en hausse en situation globale de 6% après déjà une augmentation de 5,5 % en 2022, trouvant sa source dans une augmentation d'effectifs et des mesures salariales. Cela fait suite notamment à la revalorisation du point d'indice intervenu pendant l'été. On peut aussi noter le développement de certains dispositifs spécifiques tels que la « prime exceptionnelle de pouvoir d'achat » (plus d'un million d'euros pour l'ENS de Lyon) qui a pris la suite de la « prime inflation » servie en 2022.

	Montant en Keuros au 31/12/2023	%	Montant en Keuros au 31/12/2022	%	Evolution 2023/2022 en Keuros	Evolution 2023/2022 en %
Achats	15 758	9,84%	12 761	8,58%	2 997	23,49%
Autres services extérieurs	7 918	4,94%	7 259	4,88%	659	9,08%
Impôts et taxes	1 505	0,94%	1 418	0,95%	87	6,14%
Charges de personnel	110 496	69,00%	104 171	70,07%	6 325	6,07%
Autres charges (hors intervention)	3 133	1,96%	2 179	1,47%	954	43,78%
Charges d'intervention	11 889	7,42%	11 554	7,77%	335	2,90%
Charges financières	2	0,00%	7	0,00%	-5	-71,43%
Amort, dépréciations et provisions	9 446	5,90%	9 320	6,27%	126	1,35%
TOTAL	160 147	100,00%	148 669	100,00%	11 478	7,72%

RÉPARTITION DES CHARGES 2023



4. 3. Charges d'intervention

Ces dernières sont en augmentation de près de 3% entre 2022 et 2023, le dispositif des contrats doctoraux supérieurs normaliens s'approchant à présent des 12 M d'euros.

5. Autres informations

On présente ci-après les agrégats financiers de l'établissement et la situation des emplois.

Il n'y a pas d'évènement marquant postérieur à la clôture des comptes ni d'engagement hors bilan.

Le résultat 2023 s'établit en déficit de 4 257 289,39 euros.

Le maintien de la tendance économique constatée en 2022, et singulièrement l'augmentation des dépenses d'électricité d'une part et de personnel d'autre part, installe l'Ecole dans une situation comptable délicate et préoccupante.

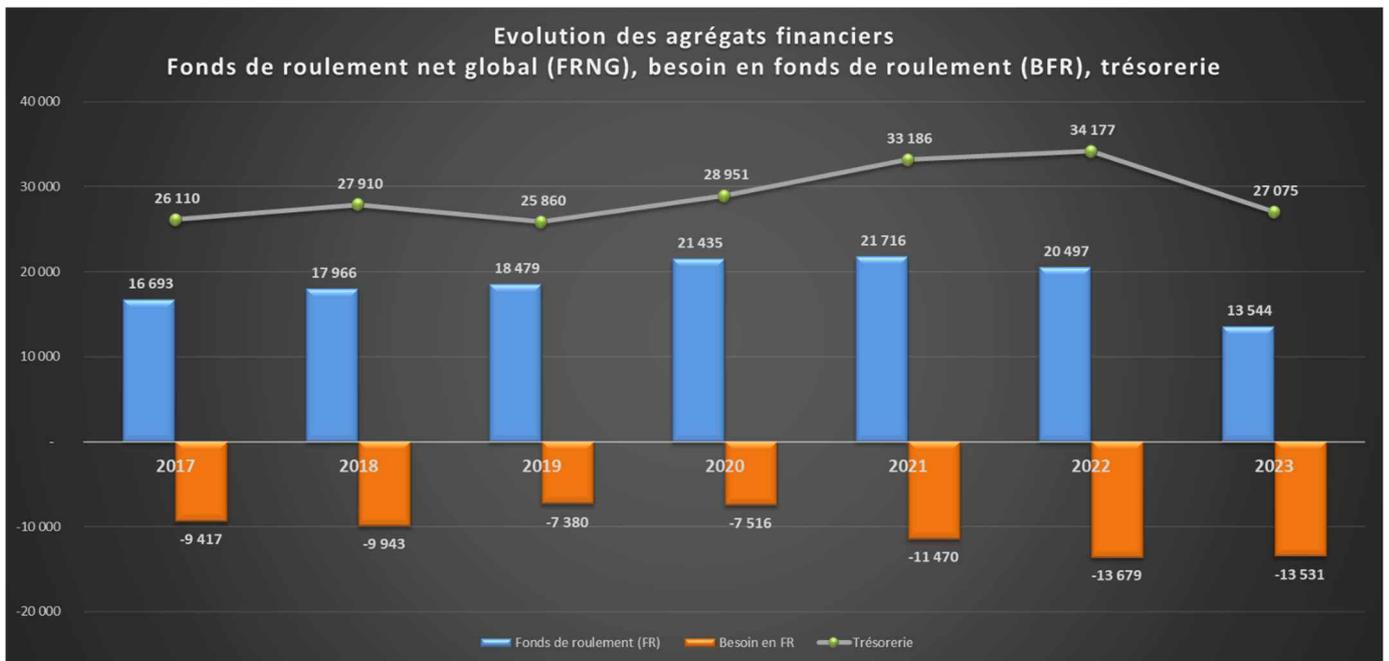
RESULTATS COMPTABLES ET AUTRES AGREGATS FINANCIERS DE 2019 à 2023 (en €)

Libellés	2019	2020	2021	2022	2023
PRODUITS	137 352 036,42 €	139 783 451,01 €	142 617 663,44 €	147 854 788,84 €	155 892 808,06 €
CHARGES	134 618 479,41 €	136 510 877,31 €	139 753 404,49 €	148 668 263,65 €	160 150 097,45 €
RESULTATS	2 733 557,01 €	3 272 573,70 €	2 864 258,95 €	- 813 474,81 €	- 4 257 289,39 €

Du fait du très mauvais résultat enregistré, la capacité d'autofinancement se transforme en insuffisance de financement, le résultat et la dotation aux amortissements ne permettant plus de soutenir les investissements nécessaires. Cela pose aussi la question de financements externes venant appuyer ces dépenses de long terme.

CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT 2023

	EXERCICE 2023	EXERCICE 2022
Résultat prévisionnel de l'exercice (bénéfice ou perte)	-4 257 289,39	-813 474,81
+ dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	9 445 653,09	9 319 745,81
- reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	6 241 338,74	5 963 237,94
+ valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés	20 000,00	0,00
- produits de cession d'éléments d'actifs	5 854,17	0,00
- quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice	0,00	0,00
= Insuffisance d'autofinancement	-1 038 829,21	2 543 033,06



Evolution des agrégats financiers
Fonds de roulement net global (FRNG), besoin en fonds de roulement (BFR), trésorerie

	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Fonds de roulement (FR)	16 693	17 966	18 479	21 435	21 716	20 497	13 544
Besoin en FR	- 9 417	- 9 943	- 7 380	- 7 516	- 11 470	- 13 679	- 13 531
Trésorerie	26 110	27 910	25 860	28 951	33 186	34 177	27 075

Afin d'avoir plus de recul sur des chiffres pouvant paraître inquiétants, les agrégats ci-dessus sont présentés sur les sept dernières années. Si cela permet de constater que les montants approchent ceux connus en 2017, il n'en reste pas moins que la situation se dégrade rapidement et fortement en 2023. Si ces agrégats financiers restent d'un bon niveau dans l'absolu, ils peuvent inquiéter pour l'avenir si la tendance reste la même.

Si l'école ne connaît pas encore de difficulté de trésorerie, cela met potentiellement en difficulté sa capacité d'investir et même sa soutenabilité budgétaire pour 2024 et les années suivantes.

Enfin, comme habituellement et tout en renvoyant au rapport de gestion pour une analyse plus fine et complète, voici la situation des effectifs pour 2023.

EFFECTIFS AU 31/12/2023	Ventilation des effectifs moyens	
	Plafond Etat	Ressources propres
Non titulaires	333	156
Titulaires :	1540	
dont élèves Normaliens	886	
dont BIATOSS	418	
dont E/ C	236	
TOTAL	1873	156

Source : DRH

** Papier issu des forêts européennes*

**DIRECTION
DE LA
COMPTABILITÉ**

15 parvis René-Descartes
BP 7000, 69342 Lyon cedex 07
Tél. +33 (0)4 37 37 60 00
Fax +33 (0)4 37 37 60 60
www.ens-lyon.fr